

*La feuille*  
*de* **Mâron**  
*en Berry*



**Une nouvelle signalétique**  
pour la mise en valeur de la mairie

# Sommaire

L'édito du Maire	p 3
● Les élus à votre écoute	p 4
● Le budget 2020 en toute transparence	p 5 - 6
● Le personnel à votre service	p 7
● Les infos Mairie	p 8 - 10
● Un an après .... ce qui a déjà été réalisé	p 11 - 12
● Les projets en cours et à venir	p 13
● Les temps forts	p 14
● Les actions de la Médiathèque	p 14 - 16
● L'école : projets et sorties	p 17
● La parole aux associations	p 18 - 23
● Votre avis compte	p 23
Infos et numéros utiles	p 23 - 24



## Un logo plus moderne pour notre commune !

Afin d'apporter renouveau et dynamisme, nous avons restylisé l'ancien logo, désormais doté de couleurs plus vives. Protégé auprès de l'INPI (Institut National de la Protection Industrielle), il est ainsi propriété de la commune de Mâron.

Directeur de la publication : Gilbert Blanc, maire de **Mâron en Berry**

Crédits photographiques : mairie de Mâron – associations – Gilbert Bauthamy.

Maquette et mise en page : Valérie Devineau, Pays castelroussin-Val de l'Indre

Impression : Printers

Reproduction (articles et photographies) interdite sauf autorisation écrite de la direction.

# Édito du maire



Chères Maronnaises,  
chers Maronnais,

Par le biais de notre bulletin municipal qui s'appellera désormais « **La feuille de Mâron en Berry** » nous avons à cœur de mettre en lumière les actions, réalisations et initiatives de tous.

Vous avez plébiscité le renforcement de notre identité géographique avec 92 % de OUI pour « Mâron en Berry », permettant maintenant de mieux situer notre village. Ainsi dans le sillage de nos partenaires politiques et économiques, nous défendrons notre belle région, le Berry, et son attrait touristique.

Les élections municipales du 15 mars 2020 resteront gravées dans nos mémoires. Deux jours après, confinement général. Nous nous souviendrons de cette période inédite, inquiétante pour notre santé, et surtout celle de nos anciens, perturbante pour nos libertés, bouleversante pour nos activités économiques, familiales, quotidiennes et associatives.

Le nouveau conseil municipal n'était pas installé et l'élection du Maire reportée : quelle déception ! La formidable dynamique du groupe de campagne brisée par un virus ? Non certainement pas ! Dans le respect du confinement, et dans un esprit d'entraide, nous avons lancé la fabrication de masques pour les administrés. Nous remercions chaleureusement tous les habitants qui ont participé à ce bel élan de solidarité.

Encore merci à toutes celles et ceux qui ont cru en nous, nous ont soutenus et qui continuent à nous adresser des témoignages d'encouragement.

Je n'oublierai pas pour autant ceux qui ont fait un autre choix. Je l'ai déjà dit le jour de ma prise de fonction, nous serons les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance. Nous sommes là pour servir l'intérêt commun avec un souci d'égalité, et nous resterons incorruptibles.

C'est seulement le 28 mai 2020, que j'ai pris mes fonctions, entouré des 4 adjoints et des 10 conseillers municipaux.

Vos élus se sont mis au travail immédiatement. D'abord, pour gérer la priorité sanitaire, mais aussi pour engager l'action : redresser la commune et faire obstacle au projet éolien. Pour l'instant le combat, même s'il n'est pas fini, nous a permis de ne pas avoir d'éoliennes ni sur Mâron ni sur Sassierges.

Sur le plan financier, des investissements engagés il y a plusieurs années, (école, médiathèque et salle associative) nous endettent jusqu'en 2030. De grosses dépenses de voirie ont été réalisées juste avant les élections municipales, plaçant ainsi notre commune dans une situation pécuniaire encore plus difficile. Nous avons eu également de grosses dépenses d'entretien nécessaires, de remises aux normes de sécurité obligatoires des matériels et des installations non réalisées depuis des années. Un redressement financier s'impose.

Un règlement intérieur jusque-là inexistant a été adopté pour le personnel. Nous avons réorganisé les services et sensibilisé l'ensemble des agents municipaux afin d'atteindre nos ambitions économiques et environnementales.

Réduire les coûts de fonctionnement est un objectif majeur afin de dégager de nouvelles possibilités d'investissements.

Dans un village de 800 habitants, tout n'est pas possible ou pas tout de suite.

Malgré la Covid, nous avons déjà fait beaucoup de choses. Vous en trouverez la liste dans ce bulletin municipal.

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire « Une idée pour ma commune », il en ressort une forte demande de sécurisation routière et piétonne : nous y travaillons avec nos partenaires du département. Des projets d'amélioration et de préservation du cadre de vie, de fleurissement des hameaux et du bourg et de rénovation de l'éclairage public sont en cours.

Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves actuelles que nous traversons, les habitants de notre commune méritent que l'on soigne le présent et surtout que l'on prépare l'avenir pour le rendre possible.

Avec mes sentiments dévoués.  
Gilbert Blanc, Maire de Mâron en Berry



## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



Gilbert Blanc,  
maire  
sans étiquette

Le 15 mars 2020, la liste « L'Air libre à Mâron » a été plébiscitée dès le premier tour. Lors du premier conseil municipal le 28 mai, Gilbert Blanc a été élu maire à l'unanimité, tout comme ses adjoints, Carole Fresneau, Guilhem de Tarlé, Éric Fresneau et Corinne Bernard.



Carole Fresneau,  
première adjointe

1 2



Guilhem de Tarlé,  
deuxième adjoint

3 4



Éric Fresneau,  
troisième adjoint

5 6



Corinne Bernard,  
quatrième adjointe

7 8



Françoise Annaval

2 8



Patrick Bernard

6



Nathalie Cherpitel

3 5



Angélique Coclin

1 6 7



Odile Guinepain

1 7



Jean-Gilles Lafarcinade

2 4 5



Agnès Perrot

2 3 5



Daniel Pillet,

4 8



Claire de Tarlé

3 4 5



Aurélien Varvou

2 6

### Commissions

Les élus travaillent au sein de différentes **commissions** afin de préparer les décisions prises en conseil municipal :

- 1 Personnel communal, affaires scolaires et périscolaires
- 2 Environnement, voirie et sécurité routière
- 3 Budget-Finances communales
- 4 Communication
- 5 Patrimoine, urbanisme
- 6 Jeunesse et sports – Travaux et Bâtiments publics
- 7 Hygiène, santé, personnes âgées et dépendantes
- 8 Vie du village : aide sociale, vie des associations, fêtes et cérémonies

### Comptes de campagne de la liste « L'air libre à Mâron » Élection municipale du 15 mars 2020

Cartes d'invitation du 7 mars 2020	45,87 €
Profession de foi	89,34 €
Papier pour tracts	14,95 €
Enveloppes élection	22,25 €
Étiquettes noms électeurs	15,49 €
50 affiches grand format	103,02 €
Bulletins de vote	55,60 €
Cartouches laser	305,09 €
<b>Total campagne TTC</b>	<b>651,71 €</b>

## Où va l'argent de la commune ?

Avec votre argent et en l'économisant, dans la plus grande transparence, notre mission est d'agir au profit de chacun d'entre vous.

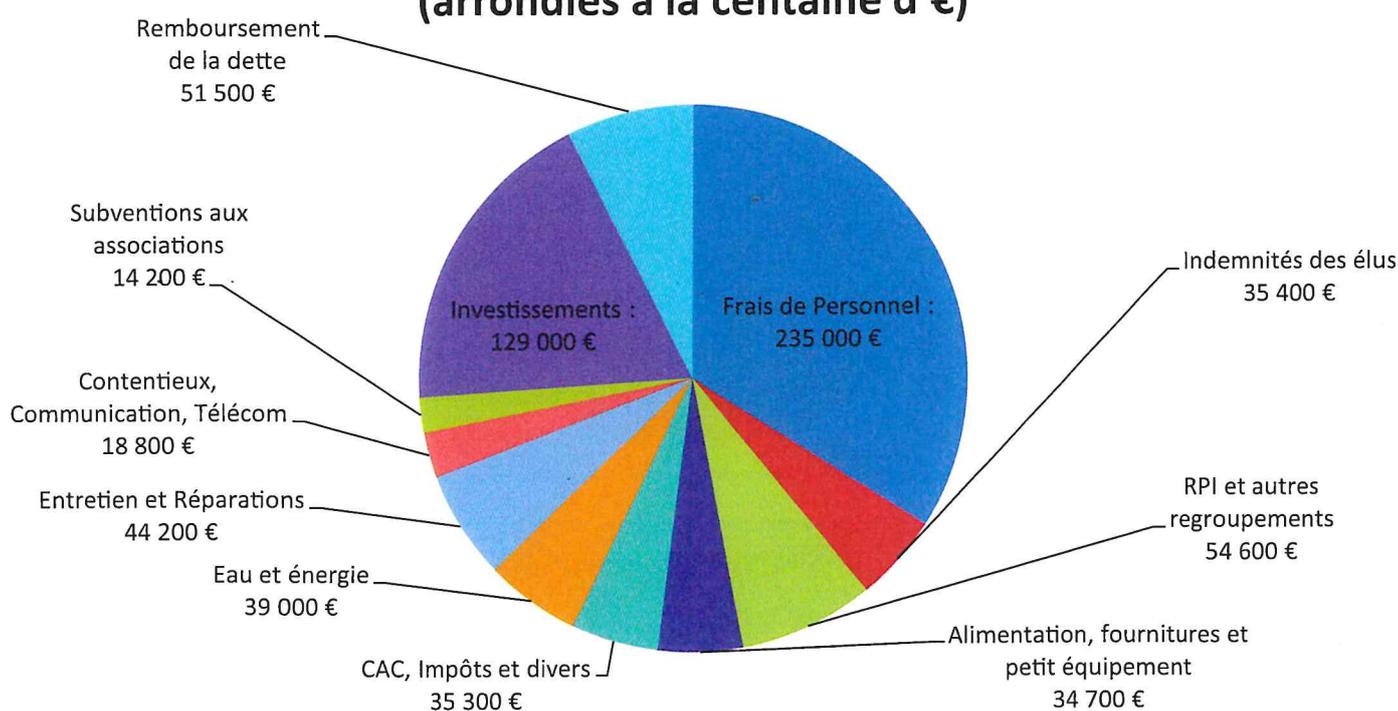
Le budget annuel communal ventile les recettes et les dépenses en deux sections, l'une de Fonctionnement pour les opérations de gestion courante, et l'autre d'Investissements, qui a vocation à modifier et enrichir

le patrimoine.

Au 31 décembre, le Compte Administratif retrace, dans ces mêmes sections, les dépenses et les recettes effectivement réalisées. Les graphes et tableaux, sur ces deux pages, totalisent les deux

sections comptables de l'exercice écoulé 2020, en répartissant recettes et dépenses afin de répondre aux deux questions qu'il est légitime de vous poser : Où va l'argent ? D'où vient l'argent ?

### Dépenses 2020 réalisées = 691 700 € (arrondies à la centaine d'€)



#### Eau/Energie

Eau et assainissement	1 661 €
Énergie-électricité	15 477 €
Combustibles	19 958 €
Carburants	1 928 €

#### Investissements

Mairie	19 050 €
Restaurant scolaire	19 800 €
Autres bâtiments	5 750 €
Rue du Lac	27 254 €
Impasse des Sapins	3 076 €
Chemin du Bois	3 381 €
Chemin de la Vigne	19 392 €
Chemin des Carrières	17 244 €
Électrification	12 950 €
Matériels et divers	1 100 €

#### Subventions aux associations

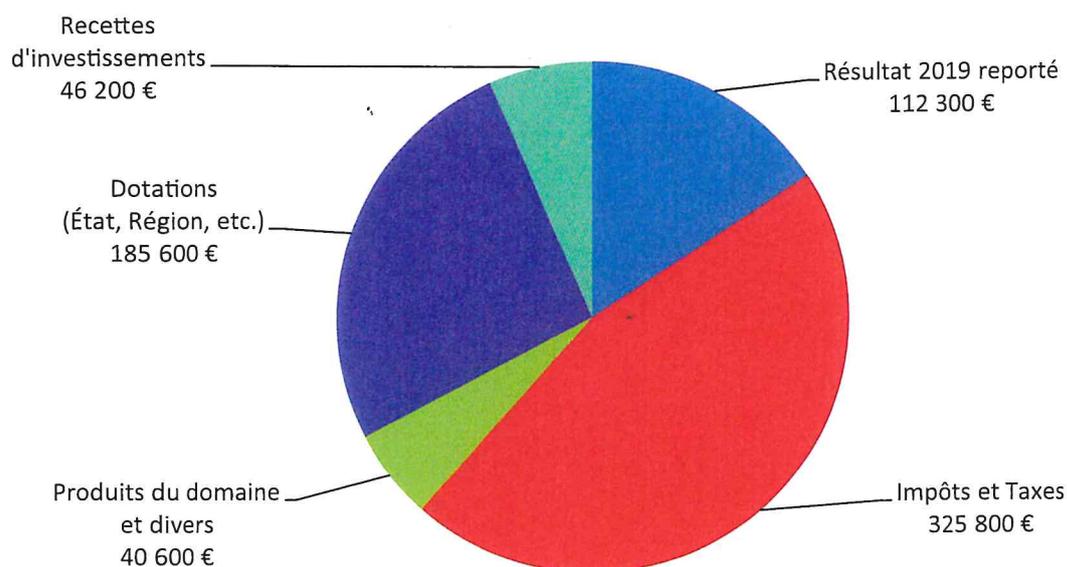
Familles Rurales (dont 10 922 € versés par la CAF)	12 200 €
Association cycliste Châteauroux	250 €
Coco Country	110 €
Mâron en Fête	200 €
Association Sportive de Mâron	500 €
Coopérative scolaire	600 €
Société vigneronne de la saint Vincent	110 €
Union musicale d'Ardenes	110 €
Amicale des donateurs de sang	110 €

## D'où vient l'argent de la commune ?

À l'exception des produits du domaine, l'argent n'a qu'une seule source : vos impôts. Que ce soit directement par le biais des taxes locales, ou indirectement par le biais des dotations qui sont le fruit d'impôts versés à l'État et aux autres collectivités. Même les deux emprunts souscrits par notre commune

en 2006 et 2017 se traduisent chaque année, jusqu'en 2030, par un remboursement (66 € par habitant), comme le montre le graphe des dépenses. Au 31 décembre 2020, le capital restant dû s'élève à 477 541 €.

### Recettes 2020 réalisées = 710 500 € (arrondies à la centaine d'€)



#### Impôts et taxes

Taxes foncières et d'habitation	193 600 €
Taxes sur les pylônes électriques	132 218 €

#### Produits du domaine et divers (arrondis à la centaine d'€)

Cantine et garderie	16 600 €
Produits forestiers	15 000 €
Droits de chasse	2 300 €
Occupation du domaine public	1 800 €
Revenu des immeubles	1 500 €
Entretien station d'épuration	1 300 €
Indemnité d'assurance	1 100 €
Concession dans le cimetière	1 000 €

#### Réforme gouvernementale des taxes communales

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation des résidences principales n'est plus perçue par les communes qui, en contrepartie, additionnent à leur Taxe Foncière des Propriétés Bâties, la part de celle-ci versée en 2020 au Département.

#### Taxes locales (%)

	2020	2021
Habitation Résidence principale	19,19	-
Habitation Résidence secondaire (15 à Mâron)	19,19	19,19
Foncier Propriétés Non Bâties	36,90	36,90
Foncier communal Propriétés Bâties	16,51	32,72 *
Foncier départemental Propriétés Bâties	16,21	-

\*16,51+16,21

Ces taux s'appliquent sur la valeur locative du local (Habitation) ou la moitié de cette valeur (Foncier)

## Un grand renouvellement

2020-2021 ont été marqués par quatre départs à la retraite et l'arrivée de nouveaux visages auprès des Maronnaises et Maronnais.



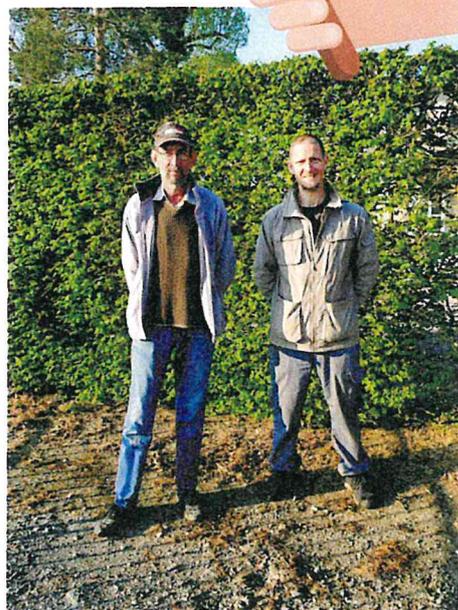
Isabelle Bigrat et Élodie Genet (arrière plan)  
Catherine Plisson et Géraldine Blondeau

### Du mouvement à l'accueil périscolaire, au secrétariat et aux espaces extérieurs

Lucie Valin assure dorénavant l'animation des temps de garderie auprès de nos jeunes écoliers. Elle remplace **Angélique Crouzy** nommée secrétaire de mairie en mars 2020.

Quant à **Laurence Deschamps**, notre fidèle secrétaire depuis 1997, elle a pris une retraite bien méritée depuis juillet 2020.

Après plus de 25 ans de bons et loyaux services, notre cantonnier **Dominique Huguet** prend également sa retraite. Auparavant il aura transmis à **Yoan Moine**, un « enfant » de Mâron, tout son savoir et son expérience !



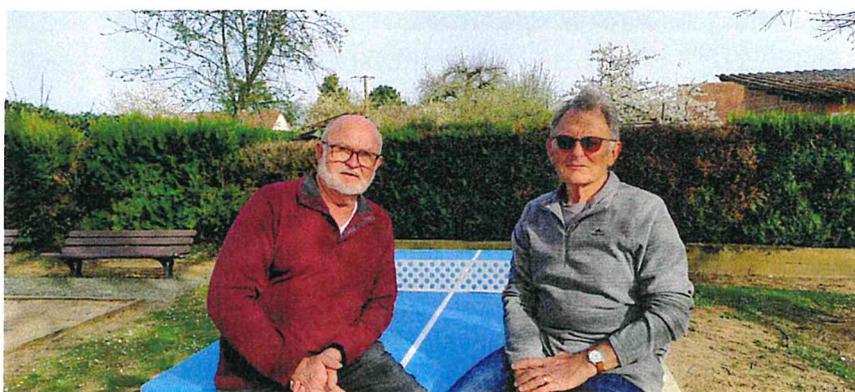
Dominique Huguet et Yoan Moine

### Deux nouvelles "dames" à la cantine !

Isabelle Bigrat et Élodie Genet remplacent **Catherine Plisson** et **Géraldine Blondeau** qui régalaient les écoliers depuis plusieurs décennies.

Les deux nouvelles cuisinières préparent toujours les repas sur place, comme par exemple le gâteau « maison » le vendredi ! Elles veillent aussi à l'équilibre alimentaire des enfants et les sensibilisent à la découverte de nouveaux goûts.

L'adhésion à l'association « Cagette & Fourchette » permet désormais aux petits écoliers de déguster des produits locaux et bio comme les lentilles ou fromages de chèvre du Berry ....tout ceci sans augmenter le tarif des repas (2,95 euros).



Gilbert Bauthamy et Jean-Paul Jamot

### Nos fidèles bénévoles

Vous les apercevez souvent, distribuant des informations municipales ou bien photographiant les plus beaux détours de la commune : **Mauricette Lumet**, **Gilbert Bauthamy** et **Jean-Paul Jamot** donnent leur temps et leurs compétences au service de tous. Quant à **Christine Prunier**, elle est l'un des piliers de notre médiathèque.

Un grand merci à eux !

## Tarifs des salles communales - pour les habitants et les associations -

### ● Salle associative (125 personnes)

	De Mâron	Hors Mâron
Cours collectifs de loisirs .....	gratuit	10 € la séance (2h maximum)
½ journée .....	50 €	70 €
1 jour .....	90 €	120 €
2 jours .....	150 €	185 €
Jour supplémentaire .....	50 €	70 €
Caution dégradation .....	300 €	300 €
Caution défaut de nettoyage .....	150 €	150 €

### ● Salle polyvalente (salle du Conseil) 70 personnes

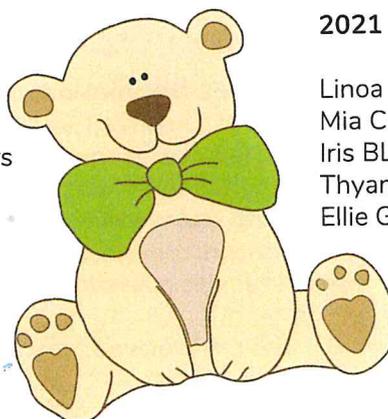
	De Mâron	Hors Mâron
½ journée	30 €	40 €
1 jour	50 €	70 €
2 jours	75 €	100 €
Jour supplémentaire	25 €	35 €
Caution dégradation	300 €	300 €
Caution défaut de nettoyage	150 €	150 €

## État-civil 2020 - 2021

### Les naissances

#### 2020

Gabin NAUDET, le 12 février  
Lysio PASSOS, le 17 février  
Justine MARINIER, née à Mâron, le 14 mars  
Maïwenn BIARD, le 28 mars  
Cassandra FOULATIER, le 12 avril  
Ewen COUILLARD, le 22 juin  
Lenny DÉCHATRE, le 24 août  
Lenny GUIBLIN, le 1er octobre  
Emily CHAUVÉAU, le 30 décembre



#### 2021

Linoa GHERBI, le 7 janvier  
Mia CHAHUNEAU, le 13 janvier  
Iris BLANCHARD, le 25 mars  
Thyam BERTHAUD LORILLOUX, le 25 mars  
Ellie GAJDA, le 10 avril

## LES INFOS MAIRIE

### Les unions



2020

Clémence BATY et Adrien GUERIN, le 21 août  
Charline HUET et Quentin DEBELLEIX, le 27 août  
Ophélie GUILLEMOT et Gérald HÉRAULT, le 5 septembre  
Sylvie LEJEUNE et Yoan MOÏNE, le 19 septembre

2021

Angélique JOSSE et Jérémy GUILLEMAIN, le 13 février

### Ils nous ont quittés

2020

Michel GRANGER, le 5 janvier  
Antoine GAUDINAT, le 22 janvier  
Camille ROBERT, le 11 février  
Pierre HÉRAULT, le 12 mars  
Patricia GUILLOT, le 12 avril  
Marie-Claude MOREAU, le 16 juin  
Yves BINAULT, le 22 août  
Nicolle FOURNIÉ, le 20 décembre  
Bernadette CHRISTIN, le 22 décembre



2021

Ginette CHANDELIER née MARCHAIS, le 4 mars  
Roger CARTERON, le 16 mars

## Connaissez-vous Marie Madeleine Aufrère ?



Elle a vécu 75 ans parmi nous, au milieu de notre village où elle s'est installée le 30 avril 1946 pour y fonder sa famille. Toute à tous, en même temps qu'aux travaux des champs, à son troupeau de chèvres et à son chien, elle se caractérisait pourtant par sa discrétion et son humilité. Quand on lit dans la brochure Mâron au 20<sup>ème</sup> siècle, à propos de la vie religieuse « en 1946, une dame dévouée reprend l'harmonium et entraîne les paroissiens » (p 29)... c'était elle. C'était elle, aussi, qui durant ces mêmes années remplissait dans le village la mission d'infirmière bénévole et assurait notamment le service des piqûres en attendant les infirmières libérales des années soixante. C'était elle encore qui avait pris la suite de son mari, Gaston, et

s'occupait activement de préparer et d'organiser les cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre avec la confection des gerbes pour le monument aux Morts, la vente des bleuets de France et le repas des Anciens Combattants. Elle était d'ailleurs particulièrement dévouée auprès des personnes âgées qui l'appréciaient beaucoup lorsque, avec son sourire, et parfois les mains pleines, elle leur rendait visite. À 80 ans encore elle gérait l'association Familles rurales de Mâron. Enfin, ces dernières années, elle participait à sa façon à la Fête des marrons, avec de très nombreuses pâtisseries dont les plus gourmands d'entre nous gardent un souvenir ému.

Elle était la Doyenne du village quand elle nous a quittés dans sa centième année, le 22 décembre dernier, pour rejoindre Gaston.

Mais oui, mais c'est bien sûr, c'est Bernadette Christin !

Nous qui l'avons connue gardons d'elle un merveilleux souvenir. Nous voulons dire à ses enfants Monique et Pierre, ses petits et arrière-petits-enfants, toute l'affection que nous avons pour elle et leur exprimer nos plus sincères condoléances. Aujourd'hui à Mâron, nous sommes tous orphelins, mais nous savons que de là où elle est, elle veille sur chacun de nous.

Merci, Bernadette, et À Dieu.

## Rappel des « Bons usages »

Afin d'assurer la tranquillité de tous, voici quelques règles simples à respecter.

### BRUITS

Les activités nécessitant l'utilisation de matériels bruyants tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses ou autres sont possibles aux heures suivantes (arrêté préfectoral du 13 juillet 2001).

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

En journée, on parle de trouble anormal du voisinage quand ces bruits sont répétitifs et intenses ; on parle de tapage nocturne lorsqu'ils sont commis la nuit, entre 22h00 et 7h00.



©Senivpetro

### ANIMAUX

Chaque propriétaire doit veiller à ne pas laisser errer ou divaguer les animaux domestiques. Les aboiements répétés et intempestifs constituent un trouble anormal du voisinage répréhensible.

Afin de conserver un bon état de propreté et de salubrité des trottoirs et espaces publics, les propriétaires de chiens doivent nettoyer ou ramasser les déjections de leurs animaux. Le non respect de cette obligation est passible d'une contravention de 2e classe comme le stipule l'article R.632-1 du Code pénal.



©Wirestock

## DEPÔTS DE DECHETS SAUVAGES - RESPECT DES PLANTATIONS

Là encore, pour le bien-être de tous, quelques règles simples s'appliquent !



Nous avons constaté que des personnes mal intentionnées ont arraché certaines plantations à plusieurs reprises. Ces actes ne respectent ni le travail des agents ni celui des bénévoles qui œuvrent à l'embellissement de la commune dans l'intérêt de tous.

## UN AN APRÈS ... CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ !

Parce que chaque euro dépensé compte pour nous comme pour vous, tous les projets entrepris sont étudiés selon le meilleur rapport qualité- prix quel que soit le montant des travaux. Pour cela, plusieurs devis sont systématiquement demandés puis négociés avec plusieurs entreprises. Les dépenses validées avant notre arrivée (baies vitrées et blocs de secours) ont été renégociées à un prix réaliste.

### Baies vitrées



#### Restaurant scolaire

Une économie de 47.5 % qui a permis de financer entre autres la climatisation et le déplacement du groupe-froid de la cantine.

### Climatisation



#### Restaurant scolaire

Désormais une pièce fraîche pour nos enfants et nos aînés en cas de fortes chaleurs.

### Équipement



#### Restaurant scolaire, mairie, espaces verts

Déplacement du groupe-froid et achat d'une machine à laver au restaurant scolaire, remplacement du photocopieur obsolète à la mairie, achat d'une tondeuse, d'un aspirateur à feuilles, d'un sècheur électrique et d'un broyeur de végétaux pour les espaces verts. Ces achats permettent au personnel de travailler plus efficacement avec des outils adaptés, performants et garantissant leur sécurité.

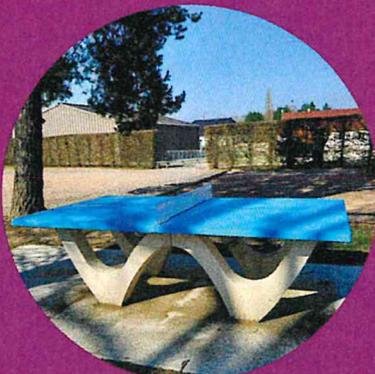
### Abris bus



#### Rénovation

Les abris bus ont été restaurés et repeints.

### Table de ping-pong



#### Espace jeux

Table d'occasion, restaurée. Un nouvel espace de jeux pour tous !

### Signalétique



#### Mairie

Mise en valeur par l'achat d'une signalétique "Mairie", de mâts et pavillons. !

### Chauffage



#### École, garderie, médiathèque, salle associative

Désembouage du circuit de chauffage (jamais réalisé jusque là). Ceci va permettre une optimisation du fonctionnement, des économies d'énergie et la fin des pannes récurrentes.

## Affichage



### Hameaux

Panneaux d'affichage municipal dans les hameaux pour l'information de tous.

## Prévention



### Voisins vigilants et solidaires

Inscription au dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » : plus de 120 abonnés déjà !

## Véhicule de service



### Entretien et signalétique

Remise en état et identification du véhicule de service avec le logo de la commune.

## Bienvenue



### Nouveaux arrivants

Cadeau d'accueil aux nouveaux arrivants.

## Colis gourmands



### Aînés

Distribution de colis-gourmands aux aînés : un moment de rencontre malgré la crise sanitaire.

## Fêtes de fin d'année



### Noël

Une « première » : Mâron aux couleurs de Noël. Un sapin, des décorations et une boîte aux lettres ont orné la mairie afin que les petits Maronnais patientent avant l'arrivée du Père Noël !

## Fleurissement



### Mairie

Balustrade fleurie à l'accueil de la mairie.

## S'informer



### Outils numériques

Nouveau site internet et compte Facebook, des outils de communication réactifs et modernes

Tenez-vous informé : [www.maronenberry.fr](http://www.maronenberry.fr) ; vous pourrez également vous inscrire à une newsletter **Page Facebook commune de Mâron.**



## SÉCURITÉ

- Changement des blocs de secours incendie (BAES) dans les locaux communaux.
- Les vérifications usuelles du défibrillateur (près de la Médiathèque) n'ayant jamais été réalisées, il a été remis en service (piles et nouvelles électrodes), un suivi mensuel est désormais effectué.
- Réparation des fuites de gaz au niveau de la chaufferie (cour de l'école).

### → Que faire face à une personne apparemment inconsciente ?

Prévenez ou faites prévenir les secours via le 15, le 18 ou le 112. L'opérateur vous demandera de contrôler si la victime respire et si son cœur bat (prise de son pouls). Si vous deviez utiliser le défibrillateur avant l'arrivée des secours, une fois l'appareil mis en marche, il vous guidera par messages vocaux.

## PROJETS EN COURS ET À VENIR



Remplacement des filets de sécurité vétustes au stade.



Des démarches sont en cours pour installer un distributeur de baguettes près de la Médiathèque d'ici à 2022.

Pour la sécurité de nos jeunes : clôture des abords de la mairie et des accès de l'école.



L'école sous de nouvelles couleurs.



### Un projet au long cours : sécuriser et embellir le bourg et les hameaux !

Vos attentes en termes de sécurité sont fortes aussi nous travaillons sur un projet alliant sécurité des piétons, réduction de la vitesse des véhicules et aménagement du bourg et des hameaux afin que tous les usagers - piétons, vélos et véhicules - partagent ces espaces en toute sécurité. Nous sommes en contact avec le Département de l'Indre, le CAUE (Conseil en Aménagement, Urbanisme et Environnement) et des élus locaux afin que chacun apporte expertise et conseils de terrain. Nous prévoyons d'implanter arbres, arbustes et végétaux afin de rompre la rectitude des voies et limiter la vitesse des véhicules. Dans les hameaux, une réflexion est menée afin d'aménager certains bas-côtés

pour les piétons. Ces travaux accompagneront de nouvelles signalisations routières afin de limiter la vitesse et de supprimer des passages dangereux. Ainsi, est notamment programmée la réduction de la vitesse à 30 km/h rue des Écoles. Végétaliser le bourg et les hameaux va permettre également de créer une « trame verte » qui rend notre cadre de vie plus agréable et respectueux de l'environnement.

Les premières plantations autour de l'église, à la mare de la Tuilerie et près des abris-bus ont été



faites grâce à des dons, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez quelques bulbes ou plantes vivaces en trop ! Vous pouvez également nous rejoindre pour que notre village soit plus accueillant et égayé avec de jolies fleurs ; votre participation fera le bonheur de tous.



## TEMPS FORTS À MÂRON

Vendredi 2 octobre 2020



### SPECTACLE SWEET LADY

Le groupe castelroussin a enflammé la salle associative avec les plus belles mélodies françaises et internationales colorées de notes jazzy.

Mercredi 21 octobre 2020 à 18h



### HOMMAGE À SAMUEL PATY

Les Maronnais, autour de leur maire Gilbert Blanc, ont rendu hommage à Samuel Paty et témoigné leur attachement aux valeurs de la République, liberté d'expression et laïcité.

Mercredi 11 novembre 2020



### COMMÉMORATION

Dans le respect des contraintes sanitaires communiquées par la Préfecture, Gilbert Blanc et ses adjoints ont commémoré la victoire de 1918 et honoré les Morts pour la Patrie, autour des 62 noms inscrits sur le monument.

## LES ACTIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

### Médiathèque municipale Alfred de Musset

4 rue des écoles - 36120 Mâron

Tél. : 02 54 08 61 38

Messagerie : [bibliotheque.maroon@orange.fr](mailto:bibliotheque.maroon@orange.fr)

Blog : <http://mediathequealfreddemusset.over-blog.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/www.bibliotheque.maroon.fr>



### Horaires d'ouverture au public

Mardi 16h-18h

Mercredi 10h-12h et 14h-18h

Judi 10h-12h et 15h-18h

Vendredi 16h-18h

Samedi 9h-12h

Des plages horaires spécifiques sont destinées à l'accueil des scolaires (écoles de Mâron et de Sassièrges-Saint-Germain).

### → Catalogue en ligne (click and collect)

Pour avoir accès de chez soi à l'ensemble des ouvrages de la médiathèque et les réserver <http://bibliotheque-maroon36.fr/user>

### → Service de réservation

Sur le site de la Bibliothèque Départementale de l'Indre - [www.biblio.36.fr](http://www.biblio.36.fr)  
Les ouvrages réservés sur ce site arriveront par navette à la médiathèque selon un planning pré-défini.

### → Ressources numériques en ligne

Service offert par le Département de l'Indre. Pour y accéder il faut être inscrit à la médiathèque. Procédure d'inscription sur le blog. Cela vous donnera accès aux ressources suivantes :

- Médiathèque numérique (3 films par mois)
- toutapprendre (plateforme d'apprentissage)
- skilleos (plateforme d'apprentissage)
- bibliovox (ebooks)

## Le soutien du Département

La médiathèque Alfred de Musset reçoit le soutien de la Bibliothèque Départementale de l'Indre (BDI), service culturel du département de l'Indre. La BDI apporte des conseils, propose des formations, offre des animations culturelles, prête des documents, assure une navette pour apporter dans les médiathèques les documents réservés sur biblio 36 par les usagers.



## Programme 2021, sous réserve de changements et quand les conditions sanitaires le permettront.

- expositions aux thématiques variées
- exposition de peinture ou de photographies
- ateliers bricolage/histoire pour les enfants (Saint-Valentin, Pâques, Fêtes des mères, Eté, Halloween, Noël) sur inscription
- ateliers initiation couture (1 fois par mois sur inscription)
- séance Lire et faire Lire (UDAF)
- participation au prix Escapages
- spectacle familial
- projection d'un film documentaire
- participation au Festival AlimenTerre en novembre (film, rencontre)
- participation à l'action « Les Bouchons de Liège du Cœur 36 » : les recettes issues du recyclage de vos bouchons sont reversées pour la recherche contre le cancer.

Pour connaître les dates de ces manifestations, consulter le blog et/ou la page facebook.

Rubric accueilli par Sandrine (agent) et Christine (bénévole).

1



2



3



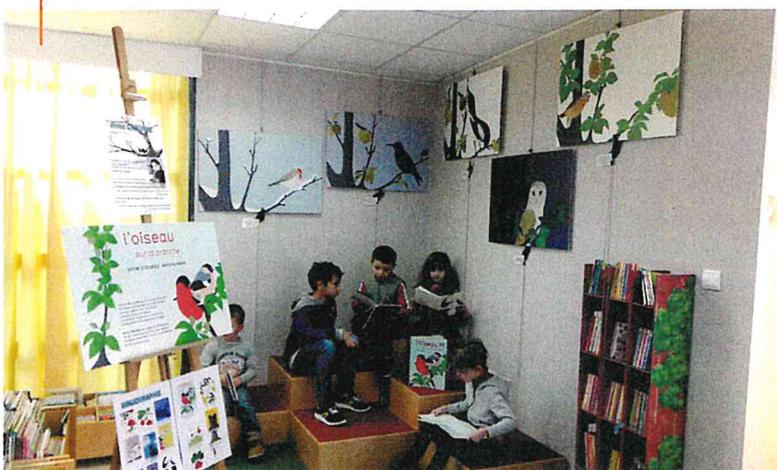
1. Atelier couture (initiation) animé par Mme Monjoint pour les adultes et les enfants dès 10 ans.  
1 séance par mois en temps normal.  
Février 2020

2. Atelier fabrication de mangeoires pour les oiseaux animé par Mme Helleman, animatrice nature enfants et adultes).  
Animation ponctuelle.  
Février 2020

3. Décor réalisé par Christine, bénévole.  
Thème selon les saisons.  
Novembre 2020

4. Exposition L'oiseau sur la branche de Anne Crausaz. Prêtée par la BDI.  
Janvier/février 2020

4



5



6



6



8



7



5. Exposition de photographies intitulée autoportraits oniriques de Laurine Kerespars + vernissage. Septembre 2020
6. Lors du 2ème confinement de novembre/décembre 2020, comme les classes ne pouvaient pas accéder aux locaux de la médiathèque, je me rendais dans les classes.
7. Spectacle Escapages intitulé « Un air de grand jour » par la compagnie « Futile et agréable ». 15 septembre 2020. Spectacle réservé aux élèves des classes de l'école de Mâron
8. Participation des lecteurs de la médiathèque et des élèves au prix Escapages, prix des lecteurs de l'Indre. En raison de la crise sanitaire, votes numériques.

Pour cette année scolaire 2020/2021, l'organisation des classes du RPI est la suivante. À Mâron, il y a une classe de petite section/moyenne section, une classe de CP et enfin une classe de grande section/CE1. À Sassierges-Saint-Germain, il y a une classe de CE2/CM1 et une classe de CM1/CM2.

Nous avons décidé cette année de continuer notre projet autour de l'environnement et d'une meilleure gestion des déchets.

Au mois de septembre, les classes de grande section, CP et CE1 ont participé à l'action « Nettoyons la nature » afin de ramasser les déchets qui pouvaient se trouver dans les rues de la commune et la rendre encore plus belle.



En lien avec les organismes Corepile et LVL, nous continuons également de récupérer les piles et les cartouches d'encre pour leur recyclage.

Mais le 3e confinement est arrivé !



Composteur (prêté par Châteauroux-Métropole)

Avec l'aide du CPIE de la Brenne, nous devons le



*Nous prévoyons de créer un petit jardin avec des plantations de fleurs et de plantes aromatiques.*



mardi 6 avril 2021, mettre en place un composteur (prêté par Châteauroux-Métropole) dans la cour de l'école. Nous espérons le faire dès notre retour le mardi 27 avril ! Ce composteur nous permettra de découvrir et comprendre l'utilité des décomposeurs, petites bêtes de la terre et du jardin. Il sera utilisé en lien avec la cantine de l'école pour recycler certains déchets alimentaires. Afin de le démarrer au mieux, nous utiliserons de la terre des bois de la Garenne. Nous remercions la famille de Tarlé de nous permettre de nous rendre dans ces bois.

À notre retour, dans la cour de l'école, nous prévoyons de créer un petit jardin avec des plantations de fleurs et de plantes aromatiques. Ceci permet d'attirer les petits insectes du jardin ainsi que de comprendre comment



poussent les plantes et quels sont leurs besoins.

Fin mai, avec toute l'école, nous espérons pouvoir également aller en sortie au CPIE de la Brenne à Azay-le-Ferron pour en apprendre encore un peu plus sur le jardin et les petites bêtes du jardin.

Enfin, le mardi 29 juin, nous espérons finir l'année en beauté avec tous les enfants du RPI. Un spectacle de la compagnie « Vent de lune » est prévu dans la cour de l'école sur le thème de l'éducation à l'environnement.



# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

**Donner son sang, c'est toute l'année qu'il faut y penser.**

Pour donner son sang, il faut :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité
- Bien boire avant et après le don et ne pas être à jeun

Contact : Philippe Nicolas – tel : 06.76.31.91.78 – isabelle.nicolas9@wanadoo.fr

Malgré la crise sanitaire les collectes pour 2021 se poursuivent :

- Jeudi 24 juin - Sainte-Fauste - 16h-19h
- Jeudi 26 août - Neuvy-Pailloux - 15h-19h
- Jeudi 21 octobre - Ambraut - 15h30-19h
- Jeudi 23 décembre - Neuvy-Pailloux - 15h-19h



## AS MÂRON

### Présentation du bureau :

Président : Didier Penot  
Secrétaire : Mélissa Rodet  
Secrétaire adjointe : Lorène Daudet  
Trésorière : Alice Brenot  
Entraîneur de la 4ème division : Paul Guilbin  
Entraîneur de la 5ème division : Kévin Payet  
Arbitre : Maxime Gauthier



### Calendriers

- Soirée dansante
- Concours de belote
- Concours de pétanque
- Tombola
- Méchoui

### Nouveauté 2021 :

Nous avons à ce jour 48 licenciés, 15 dirigeants et 1 arbitre.

### Manifestations organisées :

En raison de la crise sanitaire, les manifestations habituelles ont été annulées et sont reportées à l'année prochaine.

Une équipe de débutants (enfants) a été mise en place, les entraînements ont lieu le samedi après-midi. Si des enfants sont intéressés, nous les accueillerons avec grand plaisir. Pour cela il suffit de contacter Didier Penot - Président de l'AS Mâron : 06.32.14.94.17

## ASSOCIATION SOCIETE VIGNERONNE DE SAINT VINCENT - MÂRON

C'est dans une ambiance festive que s'est déroulée les 18 et 19 janvier 2020 la fête qui honore Saint Vincent, dans notre commune.

Le samedi après-midi tout était prêt pour accueillir les participants : messe puis vin d'honneur suivis d'un repas au « Chat Noir ».

Le dimanche, après la dégustation de la galette feuilletée, le défilé s'est mis en place au son de la vielle et de la cornemuse.

Le tombereau décoré précédait les participants, nombreux en costume berrichon, vin chaud et « maintjon » sur la place du château ont ravi tout le monde.

L'après-midi, l'habituel thé dansant, dans la salle des associations, a clôturé la journée.

Pour 2021, en raison des conditions sanitaires actuelles la fête a été annulée.

Nous espérons pouvoir vous donner rendez-vous en janvier 2022. N'hésitez pas à nous rejoindre, ce moment de convivialité est possible pour chacun de vous.

Programme complet (sauf repas du samedi soir) 20€ par famille et 10€ pour une personne seule.



## ASSOCIATION MÂRON EN FÊTE



C'est à contrecœur, que le bureau de l'association "Mâron en Fête" a pris la décision en septembre dernier d'annuler sa 28ème édition, au vu de la crise sanitaire.

Nous espérons vivement que cette année, celle-ci pourra avoir lieu.

Toutefois, en raison du contexte sanitaire actuel, les inscriptions qui commencent habituellement au 1er avril sont reportées à une date ultérieure.

Il faudra donc être patient, et contacter le moment venu le 06 75 17 99 84 toutes les informations seront indiquées sur le répondeur.

Un grand Merci à tous les bénévoles qui œuvrent chaque année, depuis si longtemps, pour que cette fête puisse avoir lieu ! N'hésitez pas si vous souhaitez

rejoindre l'équipe pour nous aider avant/pendant et après la fête. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

- Assemblée Générale : date non communiquée à ce jour.
- Réunion préparatoire où sont conviés tous les bénévoles et les personnes souhaitant devenir bénévoles : non communiqué.
- Prochaine Fête du marron, si la situation sanitaire le permet : dimanche 17 octobre 2021.

## ASSOCIATION COCO COUNTRY DANCE



L'association tient le cap !

Malgré le contexte sanitaire difficile et la suspension des cours, l'association reste présente et espère retrouver ses adhérents et en accueillir de nouveaux à la rentrée de septembre.

### Qu'est-ce que la danse Country ?

Aujourd'hui en France, la country line dance se pratique énormément. C'est l'américain Robert Wanstreet qui a apporté la country en France. Il a ouvert le premier club de danse country en région parisienne, Les Amis du Far West.

En danse country, il y a différents niveaux de difficultés :

- Débutant (première année) ;
- Novice ; Intermédiaire ;
- Avancé.

Les danseurs peuvent très bien rester plusieurs années au même niveau de difficulté.

Aujourd'hui, il existe plus de 2220 chorégraphies.

La difficulté d'une danse est souvent subjective : elle dépend bien sûr des tags, restart, de la durée de la chorégraphie, mais aussi du style et beaucoup du « feeling » ressenti avec la musique.

La country se danse sur tous les types de musique : Country, Valse, Chacha, Irlandaise, Rock, Pop, voire Tango, etc. On trouve également de plus en plus de danses dites new line, c'est-à-dire des chorégraphies de country sur des musiques très modernes et de genre non country.

Maintenant que vous savez en quoi consiste la danse Country... n'hésitez pas à venir nous rejoindre...

Les cours ont lieu à la **salle associative de 19h00 à 20h30 tous les lundis** pour les « novices » et tous les jeudis pour les « débutants ».

N'hésitez pas à venir tester, le premier cours est gratuit.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter par mail [coco.country.dance@orange.fr](mailto:coco.country.dance@orange.fr)

## FAMILLES RURALES DE MÂRON



Familles Rurales est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, ne relevant d'aucune sensibilité politique, confessionnelle ou catégorielle.

La carte d'adhérent est nationale et est valable tout au long de l'année pour les activités que propose l'association. Elle est considérée comme un don et est déductible des impôts.

Vous souhaitez obtenir la carte d'adhésion ? Rien de plus simple. Contactez-nous à l'adresse suivante : [famillesruralesmaron36@outlook.fr](mailto:famillesruralesmaron36@outlook.fr)

ou adressez-vous à l'équipe de bénévoles de l'association locale de la commune.

## Composition du Conseil d'Administration

- Philippe Bodin – Président (Maintien à Domicile – Concours maisons de Noël – St Sylvestre)
- Isabelle Lumet – Vice-Présidente (Sorties découvertes)
- Albane Guignat – Vice-Présidente (Commission Jeunesse)
- Terry Kane – Trésorier
- Mauricette Lumet – Trésorière adjointe
- Clémence Vasseur – Secrétaire
- Séverine Heitekava – Secrétaire adjointe (Vide dressing – Bourse Puériculture)
- Céline Caillaud (Gymnastique – ALSH)
- Jacqueline Eleaume (Concours de belote – Soirées tarot/belote)
- Monique Plisson (Le Club – Repas de l'association – Maintien à Domicile)
- Franck Damourette (Concours décors maisons de Noël – Fête de la musique)
- Maxence Gallois (Fête de la musique - ALSH)
- Aurélie Gallois ( Fête de la musique)
- Linda Carcy
- Laëtitia Richard
- Jacqueline Pinardon



Suivez-nous sur notre page Facebook :

« Familles Rurales de Mâron 36 »  
cliquez sur « j'aime » pour suivre  
l'actualité de l'association"



## Rétrospective 2020

*Des activités et des animations pour tous*



### **HALLOWEEN** au Centre de Loisirs

Accompagnés des animateurs du Centre de Loisirs ainsi que des membres de l'association de Familles Rurales de Mâron, les enfants ont pu fêter dignement Halloween.

Les déguisements, maquillages et bonbons étaient au rendez-vous afin de profiter pleinement de cette journée effectuée fin octobre 2020

## Concours des maisons décorées de Noël

Troisième édition !!!

Vu le contexte sanitaire particulier, le jury a dû voter sur les deux soirs, le 19 et 21 décembre 2020. Face à l'engouement des personnes, 24 participants ont décoré leur maison cette année !

Compte-tenu du grand nombre de participants, il y a eu 3 grands gagnants :

- Mme Perinet
- Mme et Mr Patrick Bernard
- Mr Marsollier

Une équipe d'enfants a été mise à l'honneur !

Le jury a remis les paniers garnis le samedi 16 janvier 2021.

N'hésitez pas à participer aux prochaines éditions et vous prendre au jeu, petits et grands !

Contact : Philippe Bodin - 06 30 73 71 60



## Défilé du Père Noël

L'association a fait venir le Père Noël, la Mère Noël et leur lutins pour une tournée en traîneau dans le village et aux alentours afin de terminer cette année particulière en joie, bonne humeur et magie. Petits et grands étant ravis de cette venue du Père-Noël, soyez sûrs qu'il repassera en décembre 2021 !



## Accueil de loisirs sans hébergement

Nous accueillons les enfants de la commune de Mâron et ses environs à partir de 3 ans.

L'équipe d'animation est composée d'une directrice, Lucie Valin et d'une animatrice, Laurence Thévard.

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis de 9h à 17h. Une garderie est proposée à partir de 7h30, le matin et jusqu'à 18h, le soir.

Pendant les vacances scolaires (sauf pour les vacances de Noël et de mi-juillet à mi-août) de 9h à 17h.

Une garderie est proposée à partir de 7h30, le matin et jusqu'à 18h, le soir.

Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée (avec repas) pour les mercredis et à la journée pour les vacances scolaires.

Les activités sont préparées à l'avance par l'équipe d'animation et accessibles aux familles sur le site internet du centre ou au centre.

Site : [alsh-maroon.wifeo.com](http://alsh-maroon.wifeo.com)

Un thème différent est proposé pour chaque période de vacances et diverses activités sont mises en place en fonction de ce thème : activités manuelles, sportives, expressions ainsi que des sorties et séjours courts.

Administrateurs référents :  
Céline Caillaud et Maxence Gallois

Directrice : Lucie Valin

Animatrice : Laurence Thévard

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :  
Tél : 02 54 26 58 75  
Mail : [centredeloisirs.maroon@orange.fr](mailto:centredeloisirs.maroon@orange.fr)

## Soutien à domicile

Maintien à domicile

Pour apporter aux personnes âgées ou en situation de handicap

- une aide pour les actes et travaux de la vie courante.
- un soutien et un réconfort humain leur permettant de rester chez elles et de rompre l'isolement.

Services à la personne

Pour votre vie quotidienne : entretien de la maison, ménage, repassage, courses...

Cette année, les aides à domicile ont effectué 3 000 heures en intervenant chez 15 personnes en permanence ou en mutuelle.

« Familles rurales de Mâron » a 3 salariées permanentes, 2 aides venant de communes voisines complètent l'effectif.

Contact : Philippe Bodin et Monique Plisson  
Groupement Ardentes 02.54.36.79.52

## Gym Dynamic

Reprise des cours pour la saison 2020/2021 depuis le mardi 15 septembre 2020.

Cours les mardis de 20h15 à 21h15 à la salle associative animés par Benjamin de l'Adesli.

Inscription 92 € + adhésion à FR MARON

N'hésitez pas à vous inscrire même en cours d'année  
Contact : Céline Caillaud  
07.50.26.91.49



## Projets et rendez-vous 2021

- COURS GYM DYNAMIC  
Début saison 2021/2022 mi-septembre – Inscriptions possibles en cours de saison  
Contact : Céline Caillaud - 07.50.26.91.49
- FÊTE DE LA MUSIQUE : juin 2021
- CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL : décembre 2021  
Contact : Philippe Bodin – 06.60.73.71.60
- VISITE DU PÈRE et de LA MÈRE NOËL, avec LES LUTINS : décembre 2021
- RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE  
Contact : Philippe Bodin – 06.60.73.71.60

En raison du contexte sanitaire que l'on vit ensemble depuis mars 2020, toutes nos manifestations et animations ont dû être annulées (le club, les soirées tarot/belote, la bourse puériculture ainsi que le vide dressing, les sorties à Paris ainsi qu'à Cognac...).

Mais c'est sans compter sur une équipe motivée que nous allons réussir à nous réunir avec les

gestes barrières pour les manifestations autorisées à l'extérieur afin de pouvoir de nouveau partager de bons moments dans la joie et la bonne humeur en oubliant quelques instants les moments difficiles que nous vivons depuis un bien trop long moment !

L'association Familles Rurales de Mâron reste à vos côtés et vous remercie de votre présence !

Rendez-vous à très bientôt et prenez soin de vous

## VOTRE AVIS COMPTE

Suite à notre récente consultation sur le complément géographique **en Berry**, nous vous remercions pour vos réponses nombreuses et enthousiastes : 207 réponses nous sont parvenues et le oui l'a emporté avec près de 92% des suffrages. Désormais la mairie arborera **Mâron en Berry** sur les documents de communication et de valorisation de la commune. Cette opération n'aura aucune incidence pour les démarches administratives et les documents officiels resteront inchangés.

Par ailleurs, nous envisageons de **trouver un nom pour les deux salles de la commune** (polyvalente et associative) ainsi que pour l'école.

Si vous avez des idées n'hésitez pas à nous les faire parvenir!

207  
VOTES

92 %  
OUI



COVID-19

### FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer sans se serrer  
la main, éviter  
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

(appel gratuit)

# INFOS ET NUMÉROS UTILES

## Mairie

Route de Châteauroux

02 54 26 01 06

06 72 68 35 88 (en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et en cas d'urgence seulement)

mairiedemaron@orange.fr

www.maronenberry.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 13h30 - 17h30
- Mardi : Fermé au public
- Mercredi : 8h30 - 12h
- Jeudi : Fermé au public
- Vendredi : 8h30 - 17h30
- Samedi : 8h30 - 12h

## Numéros d'urgence

- Appel d'urgence Européen : 112
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie d'Ardentes : 02 54 36 57 70
- Police : 17
- Centre anti-poison : 02 41 48 21 21
- Allô Enfance en danger : 119
- SOS Femmes battues : 05 55 52 46 46
- Solidarité Femmes-violences conjugales : 3919
- SPA de l'Indre : 02 54 34 74 27

## École, cantine et garderie

- Mâron : 02 54 26 05 32
- Sassièges Saint-Germain : 02 54 36 13 10
- Restaurant scolaire : 02 54 26 08 54
- Tarif repas enfant : 2,95 €
- Accueil périscolaire : 02 54 26 58 75
  - Le matin : à partir de 7h30
  - Le soir : jusqu'à 18h30
- Tarif garderie : le matin : 1,15 € / le soir : 1,50 €

## Ordures ménagères

Tous les vendredis matins

0 800 02 54 17 (appel gratuit)

## Santé

- Urgences médicales 36 : 02 54 34 34 34  
(visites et consultations sur rendez-vous uniquement)
- Infirmières LIMET / NOUVEAU (Mâron) :  
02 54 26 52 02 / 06 33 26 67 52
- Pharmacie DORANGEON (Étrechet) : 02 54 26 95 25
- Pharmacie Des Tournesols (Ardentes) : 02 54 36 20 73

